Tarif 2024

- Gestimum ERP -











L'information ne vaut que si elle est partagée





À votre service

Commercial

Stéphanie Brossier

01 34 84 09 85

stephanie.brossier@gestimum.com

Partenaires & Conquête PME

Fidan Dogan

01 34 84 09 86

06 76 44 04 62

fidan.dogan@gestimum.com

Fidélisation PME

Cécile Beaufol

01 34 84 09 88

cecile.beaufol@gestimum.com

Marketing

Séverine Doisneau

01 34 84 09 87

severine.doisneau@gestimum.com

Administration des Ventes

Pascale Ebstein

01 34 84 09 84

pascale.ebstein@gestimum.com

Service Clients

Thibaut Leriteau

01 34 84 09 90

thibaut.leriteau@gestimum.com

Assistance - Formations Personnalisations - Décisionnel

Fabien, Sandra, Arnaud

01 34 84 09 99

assistance@gestimum.com debridage@gestimum.com

Table des Matières

2
4
6
7
10
12
13
14
16
17
18
19
20
21
22
26



Modules ERP PME	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
Module Décisionnel	1 000	300	500	500
Module multi-société > 3 - lot de 3 sociétés supplémentaires	1 000	300	500	500
Gestion Commerciale PME	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR	3 000	900	1 500	1 500
UTILISATEUR SUPPLÉMENTAIRE	600	180	300	300
Module Affaires	1 000	300	500	500
Gestion Comptable PME	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR	2 000	600	1 000	1 000
UTILISATEUR SUPPLÉMENTAIRE	600	180	300	300
Module Immobilisations	1 000	300	500	500
G-Change PME	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR - Gestion Commerciale	1 500	450	750	750
MONO UTILISATEUR - Gestion Comptable	1 000	300	500	500
UTILISATEUR SUPPLÉMENTAIRE - Gestion Commerciale	300	90	150	150
UTILISATEUR SUPPLÉMENTAIRE - Gestion Comptable	300	90	150	150
Module EDI	1 000	300	500	500
Microsoft SQL Server® 2022 Standard	LICENCE	MAINTENANCE		LOCATIF annuel
SERVEUR - Client Access Licence	600	180		300
UTILISATEUR - Client Access Licence	200	60		100
Microsoft RDS® 2022	LICENCE	MAINTENANCE		LOCATIF annuel
UTILISATEUR - Client Access Licence	200	60		100

ERP Initiale - Gestion Commerciale + Comptable	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR (1 utilisateur Compta + 1 utilisateur Gestion)	1 000	600	500	900
Gestion Commerciale Initiale	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR	800	480	400	700
UTILISATEUR SUPPLÉMENTAIRE (max 4)	600	180	300	300
Gestion Comptable Initiale	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR	600	360	300	500
G-Change Initiale	LICENCE	MAINTENANCE	MAJ (> v9)	LOCATIF annuel
MONO UTILISATEUR ERP - Gestion Commerciale + Comptable	1 000	600	500	800

Gestimum ERP est disponible en deux gammes : PME & INITIALE, confer p 10 & 11. Gestimum ERP étant une solution intégrée à base unique, le choix de la gamme concerne l'ensemble de la configuration.

Prix de vente PME conseillés en euros HT, applicables à compter du 01/01/2024. Tarif réservé exclusivement aux partenaires intégrateurs. Dans le cadre de l'évolution continue de nos offres, celui-ci est susceptible de modifications à tout moment. Tarif valable sous réserve de l'acceptation par le partenaire des Conditions Générales de Ventes, de licences et de services disponibles sur l'espace partenaire www.gestimum.com MAJ 1/10/2023



INTÉGRATION - sur site	UNITÉ	€ HT
Analyse des Processus Métiers - Mise en place des INDICATEURS PILOTAGE ÉTUDE PRÉALABLE de mise en œuvre - Maquettage Analyse de fichier délimité - mise au format Gestimum et INTÉGRATION des DONNÉES PARAMÉTRAGE GESTIMUM - Dossiers préférences et tables de références ACCOMPAGNEMENT intégrateur : INSTALLATION Gestimum ERP ACCOMPAGNEMENT intégrateur : paramétrage CONNECTEUR ACCOMPAGNEMENT intégrateur : paramétrage EDI AIDE au DÉMARRAGE	1 jour	1 100 1 300
FRAIS de MISSION FORFAITAIRE IDF par jour RÉEL hors IDF (€/km)		150 0,6
PRESTATIONS - à distance	UNITÉ	€ HT
ERP : Maquettage, intégration de données, migrations, installation, paramétrage, sous réserve de validation initiale	1 heure 1/2 journée 1 jour	200 500 900
ACCOMPAGNEMENT intégrateur : installation, migrations	1 heure 1/2 journée 1 jour	200 500 900
DÉCISIONNEL : Création & adaptation d'états, de déclencheurs, de requêtes sous réserve de validation initiale (BAT)	1 heure 1/2 journée 1 jour	200 500 900
Service hors des heures d'ouverture (9h - 12h30 / 14h - 18h) Intervention samedi et de nuit : 20h - 8h		+ 25% + 50%
Frais administratifs - clients sans maintenance	1 unité	350
FORMATIONS	UNITÉ	€HT
Collective sur site - la journée - max 5 participants	1 jour	1 100
Collective sur site - la demi-journée - max 5 participants	1/2 journée	600
Collective en ligne - l'heure - max 3 participants	1 heure	200
Collective en ligne - la demi-journée - max 3 participants	1/2 journée	500
Inter-Entreprise à Rambouillet - la journée par personne	1 jour	250
DÉVELOPPEMENT	UNITÉ	€HT
Participation aux frais d'analyse et de développement suite expression de besoin	1 jour	800

AVANT-VENTE

Pilotage commercial & optimisation des marges

VENTE

Juste facturation

ACHAT

Le meilleur rapport qualité / prix / disponibilité

STOCK

Le bon produit, au bon destinataire, à la bonne date

COMPTABILISATION

Piloter le développement de l'entreprise

DÉCISIONNEL & TABLEAUX DE BORD

Analyse des données en volume, valeur, par période : éditions personnalisables (filtres dynamiques)

Adaptation de l'outil à votre activité grâce aux champs personnalisés de type lien, table, calculé, texte, date, booléen

PROSPECTS - CRM

Critères statistiques, pilotage de la relation commerciale (contacts : suivi des actions & alertes), gestion des tarifs (promotions, gestion des prix de revient)

COMMERCIAUX

Secteurs, suivi des actions & alertes, modalités de commissionnement, filtre sur commercial connecté (tiers, contacts, documents, affaires)

DOCUMENTS DE VENTE

Proforma et devis – gestion des opportunités : échéances, % de réussite, statut (en cours, reporté, signé, ...), suivi des actions & alertes, statut de pièces (compteur)

OFFRES: PRODUITS & SERVICES

Critères statistiques, nomenclatures, n° de série, n° de lot, gammes, articles de remplacement, articles équivalents, multi-langues, multi-tarifs

AFFAIRES

Budgets (frais, main d'œuvre, achats, ventes), ressources & planning, tableau de bord & % d'avancement (comparatif budgété vs réalisé) + formulaire de saisie des temps

CLIENTS - CRM

Critères statistiques, pilotage de la relation commerciale (contacts : suivi des actions & alertes, encaissements multi-devises, CFONB-SEPA), gestion des tarifs (promotions, gestion des prix de revient & des frais d'approche), conditionnement, qté minimum, délais de livraison

DOCUMENTS DE VENTE

Commande clients (liaison ecommerce), bon de livraison (préparation commande, bon de retour, gestion des reliquats), facture (facture financière, avoir, abonnement, vente comptoir), validation de pièces associée aux droits utilisateur, statut, déclaration d'échanges de biens et de services, DEEE, ...

EDI

Intégration des commandes électroniques, émission des bons de livraisons et factures dématérialisées : EDICOT, @GP, CHORUS PRO.

FOURNISSEURS - CRM

Critères statistiques, pilotage de la relation commerciale (contacts : suivi des actions & alertes, décaissements multi-devises, CFONB-SEPA), gestion des tarifs (promotions, gestion des prix de revient & des frais d'approche), conditionnement, qté minimum, délais de livraison

DOCUMENTS D'ACHAT

Demande de prix, commande fournisseurs (flux tendu- contremarque, alerte sur dépassement de budget en lien avec la comptabilité budgétaire), bon de réception (bon de retour, reliquats, contrôle qualité), facture (facture financière, avoir), validation de pièces associée aux droits utilisateur, statut, ...

MULTI-DÉPOTS

Emplacement (Allée, Travée, Rang, Casier)

CALCUL DES BESOINS

Stock d'alerte, stock mini, stock maxi, stock disponible (réservation) réapprovisionnement automatique multicritères

DOCUMENTS DE STOCK

Entrée, sortie, transfert, assemblage

INVENTAIRE

Complet, tournant, critères statistiques, démarque inconnue, ...

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Saisie standard, saisie au kilomètre, saisie guidée, écritures d'abonnements, écritures de simulation, validation d'écritures & de périodes

COMPTABILITÉ AUXILIAIRE

Clients, fournisseurs, multi-collectifs, lettrage manuel & automatique, approché & partiel

ANALYTIQUE & BUDGETAIRE

Multi-plans, multi-axes, modèles de ventilations. Budget sur comptabilité générale & analytique – 5 ans (écart, avancement, ...)

REPORTING

1 plan reporting pour la comptabilité générale – édition grand livre, journal et balance reporting

TRÉSORERIE

Prévisionnelle, banques et comptes bancaires (alerte sur plafond à la remise en banque), rapprochement bancaire manuel

IMPORT & RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Formats d'import (CSV, OFX, QIF, AFB), génération des écritures en compte d'attente

IMMOBILISATIONS

Fiches d'immobilisations, plan d'amortissements linéaire, dégressif, dérogatoire

En italique : modules optionnels

G-CHANGE

Vos logiciels externes deviennent des utilisateurs virtuels de Gestimum ERP

Plus de détails auprès de votre partenaire ou au 01 34 84 09 84



Gestion Comptable PME

Ecritures	Analytique	Budgétaire	Reporting	Comptes	Champs personnalisés	Autres atouts	Modules optionnels
Saisie standard guidée, au kilomètre	Multi-plans analytiques	Général & analytique	Définition d'un compte général / de regroupement	Comptes généraux	Case à cocher, date	99 exercices en ligne	Décisionnel
Simulations	Multi-axes analytiques	Prévisions vs réalisations	Affectation aux comptes du plan comptable général	Comptes Tiers	Texte, entier	Imports bancaires	Immobilisations
Abonnements	Sections générales				Tables, liens	Gestion des règlements	Multi-sociétés > 3
Multi-devises cours historiques	Sections de regroupements				Champs calculés	Lettrage manuel, automatique	
Ecritures : import – export paramétrables					Règles d'affichage	Rapprochement bancaire	
Clôture provisoire ou définitive – Option validation mensuelle Ecritures d'extourne					Tables : Ecritures, journaux, plan comptable,	Echéancier, gestion des relances	

Gestion Commerciale PME

Achats	Stocks	Ventes	Tiers	Articles	Champs personnalisés	Echéancier Réglements	Autres atouts	Modules optionnels
Fournisseurs	Multi-dépôts	Clients & prospects	Clients, prospects, fournisseurs	Nomenclature, pièces & forfaits	Case à cocher, date	Encaissement	Abonnements	Décisionnel
Génération commandes fournisseurs	Calcul de besoins	Portefeuille commandes	Contacts	N° de série	Texte, entier	Décaissement	Gestion des devises	Multi-sociétés > 3
Gestion reliquats	Réappro. automatique	Tarifs & promotions	Actions (rendez- vous, tâches)	n° de lots (traçabilité)	Tables, liens	Remise en banque	Déclaration d'Échange de Biens	Affaires & Planning ressources
Tarifs & promotions	Inventaire complet ou tournant	Commerciaux (commissions)	Connecteur Outlook	Gammes	Champs calculés	Gestion des impayés	DEEE-Eco Taxes	Saisie décentralisée des temps
Documents achats	Import des doc. d'inventaire	Gestion reliquats		Contremarque	Règles d'affichage		Taxes sur les alcools	EDI
	Documents de stocks	Import des doc. de vente		Gestion des conditionnements	Tables : Actions, affaires, articles, tiers,		Dictionnaire Multilingue	
		Documents de vente		Articles de remplacement et équivalence	contacts, documents, lignes de documents,		Droits utilisateurs dont filtres sur commerciaux	
							(Tiers, contacts, actions, documents, affaires)	



GESTIMUM GESTION COMMERCIALE	INITIALE	PME
Nombre de sociétés	1	3
Nombre d'utilisateurs	5 max	illimités
Base de données native Microsoft [®] SQL Server Express	✓	✓
Gestion des Clients , Prospects & Fournisseurs	✓	✓
Échéanciers, encours, relances clients avec blocage de compte, encaissements /décaissements communs avec la Gestion Comptable	✓	✓
Achats & ventes : du devis à la facture avec gestion des acomptes Date de livraison au document ou à la ligne	✓	✓
Portefeuille des commandes et historique des achats / ventes par client / article	✓	✓
Stocks multi dépôts et multi conditionnements, stock prévisionnel, stock à terme, réapprovisionnement automatique	✓	✓
Nombreux modes de gestion de stock : PUMP, DPA, PMA, FIFO/FEFO, LIFO	✓	✓
Grilles de tarifs et promotions multidevises personnalisables	✓	✓
Imports & exports paramétrables Export Excel de toutes les grilles en un clic	✓	✓
Champs personnalisables : texte, entier, réel, monétaires, booléen, date, calculés, liens, compteur	✓	✓
Forfait et nomenclatures multiniveaux	✓	✓
Salariés et droits utilisateurs / groupes d'utilisateurs	✓	✓
Filtres sur commerciaux et dépôts au salarié		✓
Champs personnalisés avancés : sous-onglets, conditions de visibilité et d'obligation		✓
Factures d'abonnements		✓
Taxes parafiscales : taxe sur les alcools, écotaxe DEEE - Déclaration d'Échange de Biens (DEB) - états préparatoires		✓
Gestion des fournisseurs historiques et limitation des achats à certains fournisseurs		✓
Contremarque Réservation de stock		✓
Traçabilité n° de série n° de lots		✓
Gammes : tailles, couleurs, matières		✓
Assemblage des nomenclatures depuis une commande client		✓
Multi-sociétés - Par lot de 3 sociétés supplémentaires		option
Microsoft® SQL Server Standard		option
Gestion des Affaires : avant-vente, projets, budgets, SAV,		option
Décisionnel		option
EDI		option

GESTIMUM GESTION COMPTABLE	INITIALE	PME
Nombre de sociétés	1	3
Nombre d'utilisateurs	1	illimités
Base de données native Microsoft [®] SQL Server Express	✓	✓
3 modes de saisie : standard, guidée, au kilomètre	✓	✓
Échéanciers, encours, relances clients avec blocage de compte, encaissements /décaissements communs avec la Gestion Commerciale	✓	✓
Plan comptable général et auxiliaire	✓	✓
Journaux multidevises	✓	✓
Lettrage manuel & automatique, rapprochement bancaire manuel	✓	✓
Imports & exports paramétrables	✓	✓
Export Excel de toutes les grilles en un clic	✓	✓
Nombreux champs personnalisables : texte, entier, réel, monétaires, booléen, date, calculés, liens, compteur	✓	✓
États préparatoires à la déclaration de TVA	✓	✓
Bilan et compte de résultat	✓	✓
Multi sociétés - 3 sociétés incluses		✓
Soldes Intermédiaires de Gestion		✓
Analytique multiplans et centres de coûts, modèles de ventilation		✓
Champs personnalisés avancés : sous-onglets, conditions de visibilité et d'obligation		✓
Écritures d'abonnement		✓
Import bancaire & Rapprochement Nouveau : inclus en version PME		✓
Budgets		✓
Reporting		✓
Échéances soldées lors du lettrage		✓
Multi-sociétés - par lot de 3 sociétés supplémentaires		option
Microsoft® SQL Server Standard		option
Gestion des Immobilisations		option
Décisionnel		option



DES LICENCES ILLIMITÉES - Sérénité totale

Les tarifs licences GESTIMUM donnent à une PME nommée un droit d'utilisation **illimitée** dans le temps, pour un **paiement unique sans frais récurrents**. Elles sont transférables à une autre société pour le prix d'une MISE À JOUR logicielle.

LICENCES - C'est clair!

La facturation se fait à l'utilisateur simultané. Le nombre d'utilisateurs enregistrés est sans limite ! Les modules optionnels sont forfaitaires quels que soient le nombre d'utilisateurs.

MISE À JOUR - C'est simple!

La mise à disposition des MISES À JOUR est incluse dans les contrats de maintenance.

Les clients sans maintenance disposant d'une version 9 ou postérieure peuvent acheter des MISES À JOUR au tarif catalogue. Pour les clients disposant d'une version antérieure, les MISES À JOUR sont facturées au prix des LICENCES. Gestimum ERP étant un intégré, l'ensemble de la configuration doit être mise à jour. Après une MISE À JOUR, la maintenance est obligatoire pendant 1 an.

ÉVOLUTION - C'est souple!

• Augmenter le nombre d'utilisateurs, passer de la version INITIALE à la version PME, ajouter un module optionnel est possible à tout moment. Cela se fait dans la dernière version logicielle disponible, car Gestimum ne vend pas de licences obsolètes. Seul l'écart entre le prix de la nouvelle configuration et le prix payé par le client pour sa configuration actuelle sera facturé.

Les clients sans maintenance doivent mettre à jour leur configuration avant toute évolution.

MICROSOFT® SQL-SERVER 2022 Express - C'est compris!

- Toutes les licences Gestimum comprennent les licences pour le SGBD Microsoft SQL Server® 2022 Express.
 Selon la configuration (voir les préconisations de Microsoft), la base de donnée Microsoft SQL Server Edition Standard est obligatoire.
 MS-SQL Server 2022 Express ne convient pas pour plus de 10 utilisateurs ou pour des bases de plus de 10 Go, et ne sait pas traiter plus de 1 Go de RAM (mémoire vive), ce qui peut dégrader les conditions d'exploitation.
- MS-SQL Server 2022 Edition Standard est recommandée pour des performances optimales de bases importantes ou fortement sollicitées.
 Gestimum propose à ses clients des C.A.L Microsoft SQL Server 2022 Edition Standard a des prix très compétitifs. Ces C.A.L (Client Access Licence) sont utilisables conjointement à des licences utilisateurs de Gestimum ERP, à l'exclusion de toute autre application logicielle, pour lesquelles le client devra se procurer les licences server et utilisateurs MS-SQL directement auprès des intégrateurs Microsoft.

Formule Locative

ERP + SERVICES PERSONNALISÉS - La formule tout compris!

L'offre locative comprend les LICENCES d'utilisation et la MAINTENANCE, soit l'assistance illimitée et l'ensemble des MISES À JOUR, pendant toute la durée de la location.

SIMPLICITÉ - Facturation annuelle!

Le contrat de location débute au premier jour d'un mois calendaire. Il est facturé annuellement terme à échoir. La non réception du règlement à échéance entraine la résiliation de la location.

ENGAGEMENT MINIMUM - Liberté totale!

Le contrat de location est conclu pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction. À la fin de la première année, le client est libre de résilier son contrat à chaque échéance annuelle, avec un préavis de 45 jours.

ÉVOLUTION - Souplesse maximale!

Le client bénéficie d'un code de débridage annuel, correspondant à la période contractuelle en cours.

Le client est libre de demander une évolution de sa configuration en fonction de ses besoins sans frais, dans la limite d'une évolution par année civile. Cette évolution donnera lieu à l'établissement d'un avoir pour le restant à courir de l'année en cours, et d'une facture pour la nouvelle période contractuelle annuelle ainsi commencée. Un nouveau code de débridage annuel sera délivré.



Maintenance

MISES À JOUR + ASSISTANCE + SERVICES PERSONNALISÉS

Accès illimité à l'assistance téléphonique de 9h à 12h30 & 14h à 18h du lundi au vendredi (sauf exception) : +33 (0)1 34 84 09 99

Prise en compte sous 4 heures ouvrables des questions adressées par courriel à assistance@gestimum.com

Possibilité de prise en main à distance pour support et démonstration

Mise à disposition des mises à jour légales et fonctionnelles

Prise de rendez-vous téléphonique pour un accompagnement sur mesure : procédures impactantes, migrations

Analyse et diagnostic de bases de données

Espace dédié sur gestimum.com : suivi des versions, aide en ligne, didacticiels

Rendez-vous bilanciels trimestriels par téléphone à la demande pour augmenter l'efficacité des équipes au quotidien

Réponse à toutes les questions fonctionnelles avec prise en compte personnalisée des problématiques de gestion

Décisionnel : ajout de champs personnalisés ou génériques sur les tables existantes des requêtes SQL

MAINTENANCE PERSONNALISÉE - Plaisir pour les utilisateurs, pérennité pour votre outil de gestion !

- La MAINTENANCE donne droit à une **assistance fonctionnelle illimitée** et à **l'ensemble des mises à jours** correctives et évolutives de la configuration de Gestimum ERP du client. Elle sauvegarde la valeur de l'investissement logiciel et est une aide précieuse au quotidien pour les utilisateurs.
- La MAINTENANCE est obligatoire pendant la première année d'utilisation d'une nouvelle configuration logicielle. Un client qui ne renouvelle pas sa maintenance conserve la jouissance de sa solution Gestimum ERP, mais ne dispose plus du support de l'éditeur ni des MISES À JOUR correctives ou évolutives.

 Le client peut re-souscrire à la MAINTENANCE à tout moment, après avoir mis à jour sa configuration, Gestimum ne prenant pas de MAINTENANCE sur des versions obsolètes.
- Gestimum ERP étant une solution intégrée à base unique, la MAINTENANCE est souscrite pour l'ensemble du périmètre fonctionnel mis en œuvre chez le client, et pour une seule échéance annuelle.
- L'assistance s'adresse à des utilisateurs formés aux solutions qu'ils opèrent. L'assistance n'a pas vocation à pallier un manque de formation des utilisateurs.
- La MAINTENANCE ne se substitue pas aux prestations d'un intégrateur informatique de proximité auquel le client doit pouvoir faire appel pour s'assurer que son infrastructure reste adaptée, que la solution correspond à ses attentes, effectuer ou modifier les paramétrages (matériels/logiciels, réseau, base de données MS-SQL et postes clients), former les utilisateurs, effectuer les installations, migrations et mises à jours, y inclus sauvegardes et tests préalables, automatiser les sauvegardes et intervenir sur site.
- Rétablir une base ayant subit des transformations (déclencheurs, requêtes, ...) ne fait pas partie de la maintenance.
- Pour les logiciels tiers (Microsoft) vendus par Gestimum, la maintenance consiste en la mise à disposition des MISES À JOUR.

FACTURATION - PAIEMENT - C'est facile

- La MAINTENANCE est facturée et démarre à la date de facturation des LICENCES pour une année. Le terme annuel est le dernier jour du mois de facturation. L'assistance est ouverte au CLIENT à la demande de l'INTÉGRATEUR, après validation finale de l'implémentation par le CLIENT (voir p17).
- La MAINTENANCE est un service à durée indéterminée facturé annuellement 30 jours avant le terme à échoir, sauf résiliation par le client 45 jours avant la date anniversaire annuelle. La maintenance est payable d'avance, terme à échoir.

 La non réception du paiement à échéance entraine la résiliation de la MAINTENANCE.



- L'intégration est réalisée par l'INTÉGRATEUR. Exceptionnellement, Gestimum peut être amené à intervenir.
- Les frais de mission sont forfaitaires en lle-de-France, et aux frais réels dans les autres régions.

PRESTATIONS - Personnalisation totale!

- Les prestations sont réalisées par l'INTÉGRATEUR ou à distance, chez Gestimum à Rambouillet (78)
- Certaines prestations sont soumises à une validation initiale de faisabilité : états, requêtes, déclencheurs, récupération ou réparation de bases...
- Des frais de gestion de 350 € sont facturés aux clients sans maintenance pour toute demande de code de débridage ou mise à disposition d'une version ancienne de Gestimum ERP dont le client a acheté les licences (changement de serveur, perte de données ou de version, ...)

FORMATIONS - Pour plus de plaisir au quotidien!

- Les formations sont réalisées par des consultants expérimentés de Gestimum ou par des PARTENAIRES EXPERTS.
- Elles sont dispensées sur site, à Rambouillet (78) ou en ligne.
- Gestimum est centre de formation référencé Qualiopi. Les OPCO peuvent prendre en charge nos formations dans le cadre d'un budget formation.

CONDITIONS DE RÉGLEMENT

• Toute commande de services doit être accompagnée du règlement correspondant, encaissable au 1^{er} jour de la prestation.

DÉVELOPPEMENT - Une proposition unique!

• Une fonctionnalité non couverte par Gestimum ERP ? N'hésitez pas à nous solliciter. Gestimum pourra vous proposer un développement sur-mesure avec une participation aux frais de développement.

Maquettage & intégration des données : 5 à 15 jours

Maquettage – cadrage du projet	1 à 2 jours
Base Articles, Tiers & Contacts	2 à 3 jours
Base Tarifs	1 à 2 jours
Base Ecritures, Comptes généraux & analytiques	1 à 2 jours
Autres données	à analyser
Déclaration de TVA Cerfa & EDI	1 à 2 jours
Installation de l'ERP	0,5 à 1 jour
Etats & tableaux de bord sur mesure	selon complexité
Liaison e-commerce / EDI / G-Change	selon complexité

Formation Gestion Commerciale PME: 3 à 6 jours

Tiers, contacts et actions	0,5 jour
Articles (nomenclatures, valorisation,)	2 jours
Tarif et promotions (selon complexité)	0,5 jour
Documents d'achats, de stocks et de vente	1 jour
Affaires et planning des ressources	1 jour
Gestion des échéances et des règlements	0,5 jour
Décisionnel – exploitation tableaux croisés	0,5 jour

Formation Gestion Comptable PME: 2 à 5 jours

Comptabilité générale et auxiliaire	1 jour
Gestion de l'analytique et des centres de coûts	0,5 jour
Gestion des budgets & engagement achat	1 jour
Gestion des échéances et des règlements	1 jour
Rapprochement bancaire manuel & automatique	0,5 jour
Déclaration de TVA	0,5 jour
Décisionnel – exploitation tableaux croisés	0,5 jour

Processus Implémentation Gestimum ERP

Facturation Licences & Maintenance
Ouverture de l'assistance INTÉGRATEUR

Maquettage

Intégration des Données

Paramétrage

Personnalisation

Recette fonctionnelle par le CLIENT

Déploiement postes utilisateurs

Formation des utilisateurs

Aide au démarrage

Validation finale par le CLIENT

À la demande de l'INTÉGRATEUR ouverture de l'assistance CLIENT

GESTIMUM

INTÉGRATEUR

Le maquettage fonctionnel permet de réduire significativement la durée de formation et d'améliorer la qualité d'accompagnement. La durée des prestations est donnée à titre indicatif et dépend du niveau des utilisateurs et de la profondeur du périmètre fonctionnel à étudier.



Commande, Débridage & Facturation

LICENCES & MAINTENANCE - <u>commercial@gestimum.com</u>

- Pour tout nouveau client, à réception de la commande, Gestimum émet la facture des licences et de la maintenance associée et envoie au PARTENAIRE pour remise au client le lien de téléchargement accompagné d'une lettre de bienvenue confirmant son achat de licences.
- Après installation, le client dispose d'une version d'évaluation complète ; seuls l'impression, les imports/exports sont bloqués ; les aperçus demeurent possibles. Pour les partenaires qui souhaitent réaliser des imports de données, Gestimum communique un code de débridage temporaire.
- Le code de débridage définitif est communiqué à réception du règlement. Après avoir créé la société et complété les identifiants de l'entreprise, il suffit de cliquer sur le menu GESTIMUM DÉBRIDER MON ERP pour le débrider.
- La maintenance démarre à la date de facture des licences.
- Pour toute commande complémentaire, le client devra demander un nouveau code de débridage.

ÉCHÉANCES ANNUELLES : MAINTENANCE & LOCATIF

Deux possibilités sont proposées aux partenaires :

- Le partenaire facture le client
 - 30 jours avant l'échéance annuelle, Gestimum communique au partenaire les factures de renouvellement des contrats non résiliés.
 - En cas de non paiement à échéance, Gestimum informe le client et le partenaire de la résiliation de sa maintenance ou de sa location.
- Le partenaire confie à Gestimum la facturation du client
 Gestimum se charge de facturer le client, et de rétrocéder la commission contractuelle au partenaire qui établira une facture à Gestimum.

Nos valeurs

HUMILITÉ

Parce que c'est vous qui connaissez vos clients, et que c'est à nous de nous adapter :

- Nous mettons à votre disposition un ERP paramétrable à partir des indicateurs clés de gestion de vos clients.
- Nous vous aidons à maquetter vos propositions commerciales pour que vos clients puissent en valider la pertinence.
- Nous vous accompagnons au quotidien pour prendre en compte les évolutions de vos besoins et ceux de vos clients.



VÉRITÉ

Nous annonçons clairement ce que nous savons faire, nos limites et les risques prévisibles.

Conscient qu'un projet d'implémentation peut comporter des imprévus, nous affrontons les difficultés avec courage et vous accompagnons jusqu'à satisfaction de vos clients.



SIMPLICITÉ

Nous prenons du recul pour trouver des solutions simples et élégantes aux problèmes complexes.

Nous privilégions la pertinence à l'exhaustivité, et la rapidité de mise en œuvre à la perfection.

Nous ne prétendons pas couvrir 100 % des demandes de chaque utilisateur, mais trouver toujours le juste équilibre entre couverture fonctionnelle, rapidité d'implémentation, et coûts.





Les Partenaires



G Gestimum ERP 100% PME





PARTENAIRE: Pour commencer, en toute simplicité ... en valorisant votre base client.

Vous êtes amenés à côtoyer des dirigeants de PME et avez matière à présenter GESTIMUM comme un éditeur susceptible de répondre aux exigences de votre contact. Vous bénéficiez d'une licence à usage interne.

Vous valorisez vos contacts. Gestimum vous rémunère en tant que prescripteur apporteur d'affaires.

PARTENAIRE EXPERT: Une relation privilégiée... des prestations à haute valeur ajoutée.

Vous êtes un professionnel de l'intégration en informatique de gestion. Vous maîtrisez l'environnement Microsoft Windows Server et SQL Server, et disposez des ressources commerciales et techniques prêtes à se former sur nos solutions.

En tant que Partenaire Expert, vous profitez d'un programme d'accompagnement comprenant un Ingénieur d'Affaires dédié, une assistance technique illimitée ainsi qu'un crédit formation. Gestimum met à votre disposition des licences pour votre usage interne, ainsi que des outils pour faciliter votre communication et la gestion de vos prospects et clients!

Vous profitez de conditions commerciales privilégiées sur nos produits et services.

Vous développez un business récurrent à forte valeur ajoutée pour votre entreprise.

PARTENAIRE EXPERT SUPPORT : La synergie absolue.

Partenaire Expert, vous disposez d'une équipe technique et commerciale dédiée de niveau 2 et d'un parc clients significatif. Le Partenaire Support réalise l'assistance de ses clients. Vous bénéficiez des meilleures conditions commerciales sur les produits et services Gestimum.

Vous gérer et développez votre parc client en toute autonomie.

PARTENAIRE ÉDITEUR EXPERT : Démultipliez la valeur de vos logiciels!

Vous éditez une solution de gestion métier, vous souhaitez intégrer une Gestion Comptable à votre offre pour élargir votre cible et augmenter votre valeur ajoutée ? Nous vous proposerons un contrat sur mesure en fonction de votre degré d'implication dans l'intégration et la maintenance de Gestimum ERP.

Vous valorisez votre offre logicielle et développez votre parc client.

Générer une valeur ajoutée durable

Simulation de valeur ajoutée partenaire sur un projet type en conquête puis fidélisation comprenant licences, maintenance et prestations :

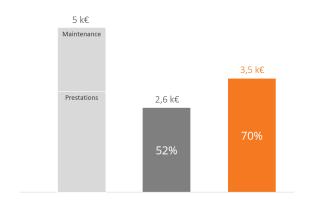
PROJET PME TYPE - 12 POSTES - 15 JOURS GESTION COMPTABLE : 2 postes GESTION COMMERCIALE : 10 postes MODULE Optionnel : 1

CONQUÊTE - VALEUR AJOUTÉE PARTENAIRE



1 ^{ère} année	CA PME	PARTENAIRE	EXPERT	SUPPORT
LICENCES - 12 p	12 k€	2,4 k€	4,8 k€	6 k€
MAINTENANCE - 12 p	3 k€	0,6 k€	1,2 k€	1,5 k€
INTEGRATION - 15 j	12 k€	-	12 k€	12 k€
TOTAL Projet	27 k€	3 k€	18 k€	20 k€
		11 %	67 %	72 %

FIDÉLISATION - VALEUR AJOUTÉE PARTENAIRE



Années suivantes	CA PME	EXPERT	SUPPORT
MAINTENANCE - 12 p	3 k€	0,6 k€	1,5 k€
PRESTATIONS - 3 j	2 k€	2 k€	2 k€
TOTAL Projet	5 k€	2,6 k€	3,5 k€
		52 %	70 %



Conditions générales de vente des Progiciels et des Services 1/4

Définitions

CGV : désigne le présent contrat, à l'exclusion de tout autre.

GESTIMUM: désigne la société Gestimum - 5 rue Joseph Cugnot - 78120 Rambouillet - RCS 478 803 554

PROGICIELS: désigne les produits logiciels édités par GESTIMUM.

MAINTENANCE: désigne le service de maintenance logicielle forfaitaire, attaché aux PROGICIELS achetés par le CLIENT lui permettant de disposer des MISES À JOUR des PROGICIELS, ainsi que d'une ASSISTANCE par courriel (G-MAIL) ou téléphonique avec éventuelle prise en main à distance et de services associés.

PRESTATIONS: désigne les services proposés par GESTIMUM en complément de ses PROGICIELS: étude préalable de mise en œuvre, maquettage, mise au format et intégration de données, migrations, installation, paramétrage, aide au démarrage, direction de projet, pilotage, participation aux frais de développement logiciel, réalisation ou adaptation d'états, de requêtes ou de déclencheurs.

FORMATIONS: désigne les FORMATIONS réalisées par GESTIMUM aux CLIENTS ou aux INTÉGRATEURS sur ses PROGICIELS.

SERVICES: désigne l'ensemble MAINTENANCE, PRESTATIONS et FORMATIONS.

PRODUITS: désigne l'ensemble des livrables de GESTIMUM: PROGICIELS et SERVICES.

CLIENT : désigne les personnes morales (PME, associations, organisations, ...) qui ont légalement acquis le droit d'utiliser des PROGICIELS, soit directement auprès de GESTIMUM, soit par l'intermédiaire d'un INTÉGRA-TEUR (voir ci-dessous).

INTÉGRATEUR: désigne un professionnel de l'informatique et de la gestion d'entreprise, ayant une relation contractuelle avec les CLIENTS, dont la vocation est entre autre, d'acheter à GESTIMUM des PRODUITS et de les intégrer dans une offre globale de produits et services à destination des CLIENTS, et de proposer aux CLIENTS tous les services notamment sur site dont ceux-ci peuvent avoir besoin pour l'installation et l'exploitation des PROGICIELS.

Objet - Périmètre

Les présentes Conditions Générales de Ventes (dénommées CGV) décrivent les conditions et modalités applicables à toute vente de PRODUITS de GESTIMUM. Les CGV s'appliquent donc dans leur intégralité à toute personne morale CLIENT ou INTÉGRATEUR pour toute commande passée à GESTIMUM, quelle que soit son pays de localisation.

Les présentes CGV de GESTIMUM prévalent sur toutes Conditions Générales d'Achat non acceptées par écrit par GESTIMUM.

Obligation du CLIENT / de l'INTÉGRATEUR

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR qui passe commande à GESTIMUM reconnaît être un professionnel, ou être assisté par un professionnel dont il est seul responsable du choix, et avoir évalué le PROGICIEL de façon approfondie avant sa décision d'achat, notamment avoir vérifié qu'il est en adéquation avec ses besoins.

Le CLIENT est responsable du choix de son INTÉGRATEUR. Les INTÉGRATEURS sont des personnes morales indépendantes de GESTIMUM. Le fait pour un INTÉGRATEUR de disposer d'un contrat de partenariat avec GESTIMUM n'engage pas GESTIMUM sur sa compétence ou sa capacité à répondre aux besoins d'un CLIENT.

LE CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'engage à tester le PROGICIEL sur une base de test avant toute mise en production.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR est seul responsable du choix et de l'utilisation qu'il fait du PROGICIEL. Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR reconnaît avoir vérifié que le CLIENT dispose des structures, de l'organisation et des compétences, et de l'infrastructure lui permettant d'exploiter les PROGICIELS.

L'INTÉGRATEUR qui achète à GESTIMUM des PRODUITS pour les intégrer dans une offre globale à destination des CLIENTS reconnaît être un professionnel de l'informatique et de la gestion d'entreprise, et prend l'entière responsabilité de l'adéquation de la solution GESTIMUM, qu'il dit connaître parfaitement, aux besoins du CLIENT et de l'utilisation particulière que souhaite en faire le CLIENT. Il est conscient que les PROGICIELS sont vendus en l'état, et sans garantie d'aucune sorte, et que si des adaptations sont nécessaires pour un CLIENT, celles-ci seront de la responsabilité de l'INTÉGRATEUR.

L'INTÉGRATEUR exécute ses obligations contractuelles avec tout le soin possible en usage dans sa profession et il se conforme aux règles de l'art du moment.

L'INTÉGRATEUR s'engage à garantir et indemniser GESTIMUM contre toute réclamation ou action en justice d'un CLIENT à l'encontre de GESTIMUM.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'engage à ne pas nuire à la réputation de GESTIMUM ou de ses employés.

Tarifs

Les prix de vente aux INTÉGRATEURS correspondent aux prix tarifs GESTIMUM, diminués de la remise consentie à l'INTÉGRATEUR en fonction de son niveau de certification (Partenaire, Partenaire Expert Support, Éditeur Expert) et de sa relation contractuelle avec GESTIMUM. GESTIMUM se réserve le droit de modifier son tarif et son offre PRODUIT à tout moment. Il incombe donc à l'INTÉGRATEUR de vérifier auprès de son Ingénieur d'Affaire Partenaires qu'il dispose bien à tout moment du dernier tarif en vigueur.

L'INTÉGRATEUR est libre de ses prix de vente à ses clients, à condition de ne pas porter atteinte à l'image de GESTIMUM et au positionnement des PRODUITS sur leur marché.

Conditions générales de vente des Progiciels et des Services 2/4

Commandes

Les commandes sont à adresser à GESTIMUM par mail sur commercial@gestimum.com ou à votre interlocuteur commercial.

Tout INTÉGRATEUR / CLIENT passant commande est réputé connaître et accepter sans réserve :

Les présentes CGV, disponibles à l'adresse https://www.gestimum.com/fr/cgv.pdf.

Les CLS, disponibles à l'adresse : https://www.gestimum.com/fr/cls.pdf.

L'INTÉGRATEUR qui revend un PROGICIEL à un CLIENT s'engage à obtenir l'accord préalable du CLIENT sur les CGV et sur les CONDITIONS DE LICENCES DES PROGICIELS GESTIMUM ET DE FOURNITURE DES SERVICES ASSOCIÉS (CLS).

GESTIMUM se réserve le droit de refuser toute commande d'un CLIENT ou INTÉGRATEUR avec lequel subsisterait un litige concernant une commande / livraison antérieure, ou dont le compte serait débiteur.

Traitement des Information

Des informations personnelles concernant les INTÉGRATEURS et les CLIENTS sont nécessaires au traitement des commandes et sont utilisées dans le cadre des relations commerciales avec GESTIMUM.

Les INTÉGRATEURS et les CLIENTS bénéficient d'un droit d'accès et de rectification auprès de GESTIMUM conformément à la loi 78-17 Informatique et Libertés.

Livraisons

PROGICIELS: La livraison a lieu à date de facturation par la mise à disposition du PROGICIEL soit sous forme d'un support physique (CD / DVD / clé USB) soit sous forme d'un lien de téléchargement. Une fois le logiciel téléchargé et installé, il revient au CLIENT de demander un code de débridage, calculé en fonction de sa configuration particulière. La délivrance du code de débridage au CLIENT ou à l'INTÉGRATEUR vaut acceptation sans réserve par le CLIENT et l'INTÉGRATEUR de la livraison du logiciel et du service de MAINTENANCE associé.

MAINTENANCE: La livraison consiste en l'ouverture du service au CLIENT. Elle se fait à date de facturation, celle-ci étant concomitante à la facturation des PROGICIELS lorsqu'il s'agit d'une première ouverture de service.

PRESTATIONS: La livraison consiste en la réalisation de la PRESTATION sur site ou en la communication des éléments résultats de la PRESTATION par mail ou lien de téléchargement. Toute prestation livrée et non explicitement contestée par le CLIENT ou l'INTÉGRATEUR dans un délai de 30 jours est réputée acceptée sans réserve.

Paiements

Sauf stipulations particulières contraires sur la facture,

les PROGICIELS sont payables 30 jours net, date de facture.

la MAINTENANCE est un service à durée indéterminée facturé annuellement terme à échoir, sauf résiliation par l'une ou l'autre partie par LRAR 45 jours avant échéance. La maintenance démarre à la date de facture des PROGICIELS à laquelle elle est associée. La MAINTENANCE est payable d'avance, terme à échoir. En cas de non réception du règlement à échéance GESTIMUM se réserve le droit de résilier le contrat de MAINTENANCE sans autre formalité, et sans que le CLIENT ou l'INTÉGRATEUR ne puisse se prévaloir d'un quelconque préjudice.

GESTIMUM se réserve le droit de modifier ses tarifs de MAINTENANCE pour la période annuelle à échoir. Si l'augmentation est supérieure à la variation annuelle de l'indice SYNTEC, le CLIENT aura la faculté de résilier son contrat de MAINTENANCE sans préavis et sans pénalités.

les PRESTATIONS sont payables au premier jour presté.

L'offre locative inclut la licence des LOGICIELS et la MAINTENANCE pour une durée minimum d'une année. Le paiement se fait terme à échoir. La non réception du paiement entraine la résiliation de la location.

Pas d'escompte en cas de paiement à une date antérieure. Tout retard de paiement donne lieu à pénalités égales au taux d'intérêt légal + 10,5 % plus une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Formations

Prise en compte

Le CLIENT / INTÉGRATEUR passe une commande de FORMATION à GESTIMUM en retournant le devis et la convention de formation signés.

Lors de sa commande, le CLIENT / INTÉGRATEUR indique s'il fait une demande de prise en charge avec subrogation de paiement auprès de son OPCO.

Facturation

Dès que GESTIMUM et le CLIENT / INTÉGRATEUR se sont mis d'accord sur une date de formation :

GESTIMUM émet une facture dans le cas d'un paiement direct.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR fournit à GESTIMUM l'accord de prise en charge de l'OPCO dans le cas d'une subrogation. Si GESTIMUM n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO avant le premier jour de formation, le CLIENT / INTÉGRATEUR sera facturé de l'intégralité du coût de la FORMATION.

Annulation / report de la formation

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR peut demander un report dans un délai raisonnable (2 mois) sans frais, jusqu'à sept jours francs avant la date de FORMATION convenue. Passé ce délai, la facture, conformément au devis validé sera due et aucun remboursement ne sera possible.

De même GESTIMUM peut reporter une FORMATION si cette annulation intervient au plus tard sept jours francs avant la date de démarrage de la FORMATION.

Sauf cas de force majeure, GESTIMUM proposera des solutions de remplacement en cas d'indisponibilité subite du formateur (maladie, accident).



Conditions générales de vente des Progiciels et des Services 3/4

Responsabilité du CLIENT / INTÉGRATEUR

Le CLIENT / INTÉGRATEUR s'engage à :

- vérifier l'adéquation entre la FORMATION proposée et les besoins du stagiaire.
- s'assurer que les stagiaires valident les préreguis.
- être responsable du contenu des saisies effectuées dans les logiciels lors de la formation.
- mettre à disposition des stagiaires les matériels et logiciels requis. Dans le cas où les logiciels n'auraient pas été préalablement installés, le formateur pourra assurer cette installation dans la limite de ses compétences sous la responsabilité du client et dans le cadre du temps de formation prévu.
- à l'issue de la formation, signer sa feuille d'émargement, remplir un questionnaire de satisfaction et répondre à des questions liées au contenu de sa formation.
- régler intégralement une FÖRMATION qui n'aurait pu avoir lieu pour non-respect par le CLIENT / INTÉGRATEUR de ses responsabilités.

Responsabilité de GESTIMUM

GESTIMUM est responsable de la qualité de la FORMATION dispensée, soit en stage groupé, soit en personnalisée, tant au niveau du contenu que de la pédagogie. Si, malgré le soin apporté à la formation, le client avait une réclamation, celle-ci peut être exprimée par tout moyen à la convenance de celui-ci, dans les 5 jours ouvrables suivant la formation. Dans ce cas, GESTIMUM s'engage à apporter une réponse appropriée.

Paiement

En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au CLIENT / INTÉGRATEUR de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la FORMATION, le solde sera facturé au CLIENT / INTÉGRATEUR. Si GESTIMUM n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO avant la FORMATION, le CLIENT / INTÉGRATEUR sera facturé de l'intégralité du coût de la FORMATION.

En cas de paiement direct, l'intégralité de la facture devra être réglée au premier jour de la FORMATION au plus tard.

Formateurs

Les intervenants dispensant des FORMATIONS sur Gestimum ERP, pour le compte de GESTIMUM, sont :

- des salariés GESTIMUM
- des INTÉGRATEURS partenaires préalablement formés par GESTIMUM

Réserve de propriété

GESTIMUM se réserve la propriété des licences des PROGICIELS jusqu'à encaissement intégral par GESTIMUM de leur prix facturé. En cas de non-paiement total ou partiel des PROGICIELS ET SERVICES associés, l'INTÉGRATEUR et le CLIENT s'obligent à cesser d'utiliser et à restituer à GESTIMUM les PROGICIELS et tous les éléments associés en leur possession.

Propriété Intellectuelle

GESTIMUM conserve la propriété intellectuelle du PROGICIEL, des documentations, site internet et de toutes les informations associées dont GESTIMUM est l'auteur. Toute reproduction partielle ou totale est donc interdite sans l'accord écrit préalable de GESTIMUM. Le CLIENT n'acquiert sur le PROGICIEL aucun autre droit que ceux définis dans les CONDITIONS DE LICENCES DES PROGICIELS GESTIMUM ET DE FOURNITURE DES SERVICES ASSOCIÉS (voir : https://www.gestimum.com/fr/cls.pdf.)

Marque

L'INTÉGRATEUR s'engage à ne pas utiliser la marque GESTIMUM sans accord écrit préalable de GESTIMUM.

Assurance

L'INTÉGRATEUR déclare être titulaire d'une police d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile d'exploitation et d'une assurance couvrant sa responsabilité professionnelle pour tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution de sa prestation en liaison avec les PRODUITS. Cette assurance couvre notamment les matériels, programmes et fichiers informatiques appartenant au CLIENT.

Absence de garantie

Les PRODUITS fournis par GESTIMUM le sont « en l'état », et sans garantie d'aucune sorte. Tous les risques relatifs aux résultats et à la performance du PROGICIEL sont assumés par le CLIENT et/ou son INTÉGRATEUR. En toute hypothèse, GESTIMUM n'assume que des obligations de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat. La présente garantie est exclusive de toute autre garantie. GESTIMUM exclut toute autre garantie expresse ou implicite y compris, de manière non limitative, toute garantie de qualité ou d'adéquation à un besoin particulier, de conformité aux usages d'une profession, de bon fonctionnement en général, d'aptitude à une utilisation particulière, et en particulier sur un système utilisateur donné.

Limitation de responsabilité

Sauf disposition contraire d'ordre public, GESTIMUM ou ses fournisseurs ne seront en aucun cas responsables à raison de préjudices directs ou indirects, y compris les manques à gagner, interruptions d'activité, pertes d'informations ou autres pertes de nature pécuniaire résultant :

- d'un retard ou d'un manquement commis par GESTIMUM dans la fourniture ou l'absence de fourniture de services de support, alors même que GESTIMUM ou ses fournisseurs auraient été informés de l'éventualité de tels préjudices.
- d'un fonctionnement non conforme, d'un dysfonctionnement, d'une inaptitude particulière ou d'une absence de fonctionnalité, d'une régression fonctionnelle dans un de ses PROGICIELS ou MISES À JOUR.
- d'une contamination par un virus des fichiers du CLIENT.

En outre, le CLIENT reconnaît que GESTIMUM et ses fournisseurs ne seront responsables à raison d'aucun manque à gagner subi par un tiers et d'aucune réclamation ou action en justice dirigée ou intentée contre le CLIENT par un tiers.

Conditions générales de vente des Progiciels et des Services 4/4

GESTIMUM exclut la réparation à quelque titre que ce soit, des dommages indirects tels que manque à gagner, préjudice commercial ou financier, augmentation de frais généraux, conséquence du recours de tiers ou perte trouvant leur origine ou étant la conséquence du CONTRAT, ainsi que des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet du CONTRAT.

La responsabilité de GESTIMUM ne peut être engagée que pour des dommages dont GESTIMUM est directement et exclusivement responsable, excluant tout engagement solidaire avec un INTÉGRATEUR ou un tiers ayant concouru au dommage.

En toute hypothèse, la responsabilité de GESTIMUM ou de ses fournisseurs, quelle qu'en soit la cause ou le fondement, ne saurait excéder, au total, les sommes payées par le CLIENT à GESTIMUM pour la fourniture des produits et/ou services. Dans l'hypothèse où la responsabilité de GESTIMUM serait retenue le montant total des indemnités que GESTIMUM pourrait être amenée à verser au CLIENT ne pourra excéder la plus petite des deux sommes entre le prix perçu du CLIENT au titre de la fourniture contestée et 150 000 € et ce, quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir.

Cette limitation concerne

toute affaire liée au PRODUITS ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers ; et

les réclamations pour rupture de contrat ou violation de garantie, les réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la loi en vigueur.

Elle s'applique également, même si :

la réparation, le remplacement ou le remboursement du PROGICIEL ne compense pas tout le préjudice subi ; ou

GESTIMUM avait ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité de tels dommages.

Non-sollicitation de personnel

Le CLIENT/ l'INTÉGRATEUR s'interdit d'embaucher ou de solliciter l'embauche ou les services sous quelque forme que ce soit, pour eux-mêmes ou pour le compte de tiers des collaborateurs de GESTIMUM pendant toute la durée de leur relation contractuelle avec GESTIMUM, directement ou par l'intermédiaire des INTÉGRATEURS et 24 mois après la fin de cette relation contractuelle.

En cas de non-respect de cette clause, le CLIENT/ l'INTÉGRATEUR versera à titre de clause pénale l'équivalent de 24 mois de salaire du collaborateur de GESTIMUM, calculé sur la moyenne des 12 derniers mois de salaires.

Restriction à l'exportation

Les PROGICIELS proposés ne contreviennent pas à la législation en vigueur en France. Il appartient au CLIENT et/ou à l'INTÉGRATEUR de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation des PROGICIELS que le CLIENT ou l'INTÉGRATEUR envisage de commander. GESTIMUM ne saurait être tenu pour responsable en cas de non-respect de la législation du pays ou les PROGICIELS seront utilisés.

Référence

Sauf accord écrit contraire. L'INTÉGRATEUR et le CLIENT autorisent GESTIMUM à faire état, pour les besoins de sa communication externe et interne de leur qualité d'INTÉGRATEUR et d'utilisateurs de GESTIMUM.

Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant altérer la validité de ses autres dispositions.

Renonciation

Le fait que GESTIMUM renonce à l'application d'une clause du CONTRAT ne peut être interprété comme une renonciation par GESTIMUM aux droits qui découlent de ladite clause.

Modification

GESTIMUM se réserve le droit de modifier sans préavis les présentes CGV.

Droit applicable et différends

Le présent Contrat ainsi que les actes qui en seront la conséquence sont soumis au droit français.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du CONTRAT, les Parties s'engagent en tout premier lieu à rechercher une solution amiable.

Si une telle solution ne peut aboutir, le différend sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Versailles (78, France), même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Cette clause d'élection de compétence s'applique même en cas de référé.



Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 1/6

Le présent contrat est conclu entre GESTIMUM d'une part et les CLIENTS ou les INTÉGRATEURS d'autre part, et plus généralement avec toute personne morale ayant passé une commande à GESTIMUM. Il définit les conditions dans lesquelles GESTIMUM licencie ses PROGICIELS et fournit ses SERVICES à ses CLIENTS et INTÉGRATEURS.

Les CLS prévalent sur tout documents émis par les clients.

Le présent contrat est soumis aux Conditions Générales de Ventes (CGV), consultables : www.gestimum.com/fr/cgv.pdf.

Définitions

CLS ou CONTRAT : désigne le présent contrat, à l'exclusion de tout autre.

GESTIMUM: désigne la société Gestimum - 5, rue Joseph Cugnot - 78120 Rambouillet - RCS 478 803 554

PROGICIELS: désigne les produits logiciels édités par GESTIMUM.

MISES À JOUR: désigne une nouvelle version du même PROGICIEL. Les MISES À JOUR comportent de nouvelles fonctionnalités qui peuvent être correctives ou évolutives. Parfois, lorsque cela est rendu nécessaire pour le bon fonctionnement du PROGICIEL, certaines fonctionnalités sont rendues indisponibles, ou le sont sous une autre forme.

MAINTENANCE: désigne le service de maintenance logicielle forfaitaire, attaché aux PROGICIELS achetés par le CLIENT lui permettant de disposer des éventuelles mises à jour des PROGICIELS et de la documentation correspondante, ainsi que d'une assistance par courriel (G-MAIL) ou téléphonique (G-TEL) assortie éventuellement d'une prise en main à distance (G-WEB) et de services associés: réparations et migrations de bases, formations ...

PRESTATIONS: désigne les prestations hors MAINTENANCE éventuellement proposées par GESTIMUM au cas par cas en complément de ses PROGICIELS, comprenant: étude préalable de mise en œuvre, maquettage, mise au format et intégration de données, migrations, installation, paramétrage, aide au démarrage, pilotage, formation, création, participation aux frais de développement logiciel, réalisation ou adaptation d'états, de requêtes ou de déclencheurs.

SERVICES: désigne l'ensemble MAINTENANCE et PRESTATIONS.

PRODUITS : désigne l'ensemble des livrables de GESTIMUM : PROGICIELS et SERVICES.

CLIENT : désigne les personnes morales (PME, associations, organisations, ...) qui ont légalement acquit le droit d'utiliser des PROGICIELS, soit directement auprès de GESTIMUM, soit par l'intermédiaire d'un INTÉGRATEUR (voir ci-dessous).

UTILISATEUR : Désigne les personnes physiques salariés du CLIENT qui utilisent les PROGICIELS.

INTÉGRATEUR: désigne un professionnel de l'informatique et de la gestion d'entreprise, ayant une relation contractuelle avec les CLIENTS, dont la vocation est entre autre, d'acheter à GESTIMUM des PRODUITS et de les intégrer dans une offre globale de produits et services à destination des CLIENTS.

CONTRAT DE LICENCE

Objet

Ce CONTRAT de LICENCE porte sur le PROGICIEL que le CLIENT a acheté, utilise ou que le CLIENT s'apprête à installer, ou à faire installer par un INTÉGRATEUR et sur les éventuelles MISES À JOUR ultérieures.

Le PROGICIEL n'est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent CONTRAT confère au CLIENT certains droits d'utilisation du PROGICIEL.

Le PROGICIEL est protégé par le copyright de GESTIMUM. Toute duplication illicite, toute utilisation non conforme au présent CONTRAT de licence est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires civiles et/ou pénales. Les PROGICIELS sont incessibles et insaisissables. Ils ne peuvent faire l'objet d'un nantissement ou d'une location (hors licences locatives) à aucun titre que ce soit. GESTIMUM se réserve le droit de faire dans les PROGICIELS toutes les modifications qu'il estime opportunes.

Installer un PROGICIEL équivaut à accepter les termes du présent CONTRAT et les CGV.

L'INTÉGRATEUR qui installe un PROGICIEL chez un CLIENT certifie que le CLIENT accepte les termes du présent CONTRAT. Il s'engage à obtenir du CLIENT une autorisation écrite signifiant que ce dernier le mandate pour accepter en son nom le présent CONTRAT et les CGV.

En cas de désaccord, le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'oblige à ne pas installer le PROGICIEL, et à le retourner à son INTÉGRATEUR ou à GESTIMUM.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR certifie que le CLIENT est un professionnel personne morale (société, organisme professionnel, syndicat, association, administration,...) qui n'utiliser les PROGICIELS qu'à des fins exclusivement professionnelles.

Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 2/6

La présente licence est un droit concédé par GESTIMUM :

- à un CLIENT identifié.
- pour une durée soit indéterminée soit déterminée (en fonction du contrat souscrit par le CLIENT),
- à titre non exclusif, non cessible et non transférable.
- sur un matériel et un site d'utilisation définis.
- pour un certain nombre d'UTILISATEURS simultanés, appartenant exclusivement au CLIENT, c'est-à-dire salariés du CLIENT, à l'exclusion de tous tiers à son entreprise.

Le droit d'utilisation du PROGICIEL objet du présent CONTRAT n'est concédé au CLIENT qu'après paiement effectif intégral du prix convenu par le CLIENT / l'INTÉGRATEUR à GESTIMUM. Aussi longtemps que cette condition n'aura pas été entièrement remplie, le CLIENT ne pourra se prévaloir de la qualité d'utilisateur légitime du PROGICIEL et n'aura aucun droit d'en faire usage.

En acceptant cette concession, le CLIENT s'interdit tout type d'usage non explicitement autorisé par le présent CONTRAT et notamment toute reproduction autre que la copie de sauvegarde, ainsi que toute correction, traduction, adaptation, arrangement et modification du PROGICIEL.

En outre, GESTIMUM se réserve le droit exclusif de procéder à la correction des erreurs éventuelles contenues dans le PROGICIEL.

GESTIMUM commercialise exclusivement la dernière version disponible de ses PROGICIELS. En cas d'achat de LICENCES complémentaires, et sauf cas particulier, le CLIENT qui n'est pas sous MAINTENANCE devra procéder préalablement à l'achat de la MISE À JOUR de sa configuration.

Conditions d'utilisation

Intégrité : Les composants du PROGICIEL sont concédés sous licence en tant qu'entité unique. Le CLIENT n'est pas autorisé à dissocier les composants et à les installer sur différents matériels.

Accès à distance: L'utilisateur du PROGICIEL peut accéder au PROGICIEL installé sur le matériel et l'utiliser à distance à partir de n'importe quel autre matériel. LE CLIENT peut autoriser d'autres utilisateurs n'appartenant pas à sa société à accéder au PROGICIEL pour les besoins exclusifs de l'assistance. Aucune autre personne n'est autorisée à utiliser le PROGICIEL en même temps en vertu de la même licence et à d'autres fins.

Éléments multimédias et modèles : Le CLIENT peut utiliser et copier dans des documents et projets des images d'écran et modèles inclus dans le PROGICIEL et distribuer lesdits documents à des fins non commerciales.

Multiplexage: Un matériel ou logiciel du CLIENT qui servirait à regrouper des connexions ou réduire le nombre de matériels ou d'utilisateurs qui accèdent ou utilisent directement le PROGICIEL ne réduit pas le nombre de licences nécessaires à l'utilisation par le CLIENT.

Versions d'évaluation : Tout ou partie du PROGICIEL peut être concédé sous licence à titre d'évaluation. Les droits d'utilisation du PROGICIEL en évaluation sont limités à la période d'évaluation.

Locatif: Si le PROGICIEL a été concédé au CLIENT sous licence sous la forme d'un abonnement, les droits d'utilisation du PROGICIEL sont limités à la période d'abonnement.

PROGICIELS destinés aux INTÉGRATEURS: L'INTÉGRATEUR pourra bénéficier de conditions particulières sur des PROGICIELS utilisés en interne. Il n'est pas autorisé à revendre ces PROGICIELS.

<u>Transfert du CONTRAT à un tiers.</u> Le transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite ou payante, n'est possible qu'avec l'accord préalable écrit de GESTIMUM qui facturera des frais de transfert du PROGICIEL à un tiers, gratuite du PROGICIEL à un

Interopérabilité: Le CLIENT ou l'INTÉGRATEUR qui souhaiterait obtenir les informations indispensables permettant de mettre en œuvre l'interopérabilité du PROGICIEL et de réaliser les compléments à apporter au PROGICIEL afin de rendre son utilisation compatible avec d'autres PROGICIELS, s'engage, avant d'entreprendre une quelconque opération en ce sens, à consulter GESTIMUM préalablement. A cet effet, un prix raisonnable pourra être exigé par GESTIMUM pour la remise de telles informations.

<u>Licences CAL MS-SQL Server</u>: GESTIMUM pourra concéder au CLIENT / INTÉGRATEUR des CAL (Client Access Licence) MS-SQL Server de Microsoft, destinées à permettre l'accès des PROGICIELS au SGBD de Microsoft. Ces CAL ne peuvent être vendues que conjointement avec des licences du PROGICIEL, à raison d'une CAL serveur par serveur et d'une CAL utilisateur par utilisateur. Elles ne peuvent être utilisées que pour fonctionner avec le PROGICIEL. à l'exclusion de toute autre application.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'interdit de :

- contourner les restrictions techniques contenues dans le PROGICIEL.
- reconstituer la logique du PROGICIEL, le décompiler ou le désassembler, d'en reproduire le code,
- traduire, adapter, arranger, modifier le PROGICIEL, y compris en vue de corriger d'éventuelles erreurs,
- effectuer des copies du PROGICIEL autre que la copie de sauvegarde,
- publier le PROGICIEL en vue d'une reproduction par autrui,
- utiliser le PROGICIEL d'une manière contraire à la législation.
- prêter le PROGICIEL,

Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 3/6

Preuves - Données personnelles

L'obtention du code de débridage du PROGICIEL nécessite l'envoi préalable par le CLIENT ou son INTÉGRATEUR de données personnelles et de ses conditions d'utilisation du PROGICIEL. Le CLIENT certifie que les informations fournies sont sincères. Les informations personnelles sont nécessaires au traitement des demandes du CLIENT, qui bénéficie d'un droit d'accès et de rectification auprès de GESTIMUM conformément à la loi 78-17 Informatique et Libertés.

Le code de débridage fournit par GESTIMUM, et les informations du système d'information de GESTIMUM ayant servi à le calculer constituent les preuves entre le CLIENT et GESTIMUM dans le cadre du présent CONTRAT.

Le CLIENT autorise GESTIMUM à contrôler que l'utilisation faite par le CLIENT des PROGICIELS est conforme au CONTRAT.

Responsabilité du CLIENT / de l'INTÉGRATEUR

Le CLIENT reconnaît être un professionnel, ou être assisté par un professionnel dont il est seul responsable du choix, et avoir évalué le PROGICIEL de façon approfondie avant sa décision d'achat, notamment avoir vérifié qu'il est en adéquation avec ses besoins.

Le CLIENT est responsable du choix de son INTÉGRATEUR. Les INTÉGRATEURS sont des personnes morales indépendantes de GESTIMUM. Le fait pour un INTÉGRATEUR de disposer d'un contrat de partenariat avec GESTIMUM n'engage pas GESTIMUM sur sa compétence ou sa capacité à répondre aux besoins d'un CLIENT.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR est seul responsable du choix et de l'utilisation qu'il fait du PROGICIEL. Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR reconnaît avoir vérifié que le CLIENT dispose des structures, de l'organisation et des compétences, et de l'infrastructure lui permettant d'exploiter les PROGICIELS.

LE CLIENT s'engage à tester le PROGICIEL sur une base de test avant toute mise en production.

L'INTÉGRATEUR qui achète à GESTIMUM des PROGICIELS pour les intégrer dans une offre globale de produits et services à destination des CLIENTS reconnaît être un professionnel de l'informatique et de la gestion d'entreprise, et prend l'entière responsabilité de l'adéquation de la solution GESTIMUM, qu'il dit connaître parfaitement, aux besoins du CLIENT et de l'utilisation particulière que souhaite en faire le CLIENT. Il est conscient que les PROGICIELS sont vendus en l'état, et sans garantie d'aucune sorte, et que si des adaptations sont nécessaires pour un CLIENT, celles-ci seront de la responsabilité de l'INTÉGRATEUR.

L'INTÉGRATEUR exécute ses obligations contractuelles avec tout le soin possible en usage dans sa profession et il se conforme aux règles de l'art du moment.

L'INTÉGRATEUR installe un PROGICIEL chez un CLIENT s'engage à obtenir l'accord préalable du CLIENT sur les présentes CLS.

Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'engage à ne pas nuire à la réputation de GESTIMUM, ne pas dénigrer GESTIMUM ou ses employés, quel que soit le média utilisé pour se faire.

L'INTÉGRATEUR s'engage à garantir et indemniser GESTIMUM contre toute réclamation ou action en justice d'un CLIENT à l'encontre de GESTIMUM.

Accessibilité & propriété des données CLIENTS saisies dans les PROGICIELS

GESTIMUM s'appuie sur une base de données ouverte Microsoft SQL Server. Toutes les tables et champs contenant des données sont librement accessibles, indépendamment des PROGICIELS. GESTIMUM communique gracieusement aux INTÉGRATEURS et CLIENTS le schéma directeur de la base de données.

GESTIMUM garantit ainsi aux CLIENTS la pleine propriété et accessibilité des données saisies dans GESTIMUM.

Absence d'utilisation à Risque

Les PRODUITS fournis par GESTIMUM n'étant ni tolérant aux pannes, ni garantis, ni exempts d'erreurs ou d'interruptions, le CLIENT et/ou son INTÉGRATEUR ne sont pas autorisés à utiliser / installer les PROGICIELS dans un environnement ou une situation pouvant mettre en danger la vie ou provoquer des préjudices corporels, ou de graves dommages matériels ou à l'environnement.

Propriété Intellectuelle

GESTIMUM conserve la propriété intellectuelle du PROGICIEL et de toutes les Informations Réservées associées. Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'interdit de mettre à la disposition d'un tiers tout ou partie du PROGICIEL ou une copie de celui-ci.

Le CLIENT n'acquiert sur le PROGICIEL aucun autre droit que ceux qui lui sont expressément concédés aux termes du CONTRAT. Il n'acquerra notamment aucun droit de propriété à quelque moment que ce soit.

En vertu de l'article L121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, le CLIENT / l'INTÉGRATEUR, s'engage à conserver toutes les mentions de propriété intellectuelle et notamment le copyright de GESTIMUM relatives au PROGICIEL et à sa documentation. Il s'engage de la même façon à conserver toutes les mentions de propriété industrielle et notamment les marques de GESTIMUM. Le CLIENT / l'INTÉGRATEUR s'engage à faire respecter ces dispositions tant par son personnel que par tout tiers susceptible d'y avoir accès.

GESTIMUM garantit qu'elle est le titulaire légitime de la propriété intellectuelle attachée au PROGICIEL ou le cas échéant qu'elle a acquis les droits suffisants pour en accorder une Licence au CLIENT.



Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 4/6

MAINTENANCE

Le CLIENT / I'INTÉGRATEUR pourra souscrire auprès de GESTIMUM un contrat de MAINTENANCE permettant au CLIENT / INTÉGRATEUR de disposer des éventuelles MISES À JOUR du PROGICIEL et de la documentation correspondante, ainsi que d'une assistance par courriel (G-MAIL) ou téléphonique (G-TEL) assortie éventuellement d'une prise en main à distance (G-WEB) et de services associés : réparations et migrations de bases, formations ...

Conditions de souscription

La MAINTENANCE est obligatoire pendant l'année qui suit l'achat du PROGICIEL ou d'une MISE À JOUR. Bien que fortement recommandée, notamment pour pouvoir bénéficier des MISES À JOUR correctives et évolutives, elle est ensuite facultative. Le CLIENT sans MAINTENANCE conserve la jouissance de sa version du PROGICIEL et peut à tout moment demander à re-souscrire à la MAINTENANCE. Il devra alors s'acquitter préalablement des frais de MISES À JOUR de son PROGICIEL.

Gestimum ERP étant un intégré de gestion fonctionnant sur une base unique, la MAINTENANCE ne peut être souscrite que pour l'ensemble de la configuration Gestimum ERP pour tous les modules.

Mises à jour

Les MISÉS À JOUR fournies par GESTIMUM (PROGICIELS, documentation, etc...) le sont « en l'état », et sans garantie d'aucune sorte. Il est de la responsabilité du CLIENT, ou de son INTÉGRATEUR, en prenant si nécessaire conseil auprès de l'assistance GESTIMUM, de vérifier l'opportunité d'installer les MISES À JOUR en tenant compte de la situation, de l'environnement et de l'utilisation particulière que fait le CLIENT du PROGICIEL. Certaines MISES À JOUR peuvent modifier le comportement du PROGICIEL et dans certains cas le résultat de certains calculs, ou nécessiter une modification des processus de gestion.

Toute nouvelle version doit être testée par le CLIENT / INTÉGRATEUR sur une base de test préalablement à son utilisation sur la base de production.

Le CLIENT et son INTÉGRATEUR sont informés que l'installation d'une MISES À JOUR est irréversible ; un retour dans une version antérieure n'est généralement pas possible.

Le CLIENT ou son INTÉGRATEUR s'engagent à n'effectuer aucune MISES À JOUR sans avoir préalablement réalisé une sauvegarde complète de sa base de données.

GESTIMUM n'est pas responsable des éventuels développements spécifiques réalisés par les INTÉGRATEURS pour le compte des CLIENTS. GESTIMUM ne garantit donc pas la compatibilité de ces développements avec ses PRODUITS ni leur pérennité dans le temps en cas de MISES-À-JOUR. Le CLIENT devra donc souscrire auprès de son INTÉGRATEUR une maintenance séparée concernant ces développements spécifiques.

GESTIMUM ou ses fournisseurs ne seront en aucun cas responsables à raison de préjudices directs ou indirects (y compris les manques à gagner, interruptions d'activité, pertes d'informations ou autres pertes de nature pécuniaire) résultant d'une régression, d'un dysfonctionnement, d'une inaptitude particulière ou d'une absence de fonctionnalité dans une de ses MISES À JOUR, même si cette fonctionnalité préexistait dans une version précédente.

Gestimum ERP étant un intégré de gestion fonctionnant sur une base unique, toute MISE À JOUR concerne obligatoirement l'ensemble de sa configuration Gestimum ERP pour tous les modules.

Assistance

L'ASSISTANCE est ouverte à tout CLIENT sous MAINTENANCE et dont :

la configuration a été recettée par le CLIENT

les UTILISATEURS ont été formés à l'utilisation des modules les concernant.

L'aide à l'INTÉGRATION et la FORMATION sont des PRESTATIONS indépendantes du contrat de MAINTENANCE.

L'ASSISTANCE GESTIMUM fournit par téléphone ou par mail des conseils, des recommandations et des informations relatives à l'usage des PROGICIELS dans les configurations matérielles et logicielles requises pendant les horaires d'ouverture de ce service qui sont, sauf exceptions, du Lundi au Vendredi de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 18 heures.

L'ASSISTANCE se limite au fonctionnel des PROGICIELS et ne couvre pas d'aide à l'organisation à l'administration ou à la tenue comptable.

GESTIMUM s'engage à fournir au CLIENT / INTÉGRATEUR les conseils les plus adéquats pour l'aider à résoudre les problèmes que le CLIENT / l'INTÉGRATEUR pourrait rencontrer dans l'utilisation ou le fonctionnement du PRO-GICIEL, mais GESTIMUM ne donne aucune garantie de résolution des problèmes.

En toute hypothèse, GESTIMUM n'assume que des obligations de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultats.

Les services d'assistance ne concernent que l'utilisation du PROGICIEL applicatif. L'assistance concernant le système d'exploitation (MS-Windows, MS-Windows Server), la base de données MS-SQL Server, les périphériques, ... doit être souscrite directement auprès de l'INTÉGRATEUR, des éditeurs / fournisseurs concernés, ou des distributeurs agréés pour ce faire.

Le CLIENT/ l'INTÉGRATEUR s'engage à ne confier à GESTIMUM que des copies de ses documents et fichiers et renonce de ce fait à rechercher la responsabilité de GESTIMUM en cas de perte, de destruction ou de dommage

CCOC/01/1 1/10/2022

Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 5/6

survenus aux fichiers ou à tout autre document. En conséquence, il appartient au CLIENT / l'INTÉGRATEUR de se prémunir par tout moyen à sa convenance des risques qui pourraient être encourus de ce fait.

En outre, le CLIENT / l'INTÉGRATEUR reconnaît que la fourniture des services de support téléphonique dans le cadre du contrat d'assistance dépend de la disponibilité ininterrompue des moyens de communication et que GESTI-MUM ne peut garantir une telle disponibilité.

L'ASSISTANCE n'inclue aucun support sur site et ne se substitue pas aux prestations d'un INTÉGRATEUR de proximité (voir ci-dessous).

Assistance de proximité sur le site

Le CLIENT doit pouvoir faire appel à un professionnel de l'informatique et de la gestion, et/ou un INTÉGRATEUR pour s'assurer que son infrastructure reste adaptée, que la solution correspond à ses attentes, effectuer ou modifier des paramétrages, dénouer sur le site une difficulté technique dont la cause n'aurait pas pu être déterminée ou résolue par l'ASSISTANCE téléphonique, effectuer les tests avant MISES À JOUR, réaliser les migrations et la formation des utilisateurs, automatiser les sauvegardes, et intervenir sur site chaque fois que nécessaire. Pour ce faire, il reconnaît avoir conclu avec un tel professionnel de l'informatique une convention pour l'assister sur site en cas de besoin. Cette convention fixe les conditions d'intervention de ce professionnel. GESTIMUM ne peut être rendu responsable d'un défaut d'accord ou des conséquences d'un non-respect des obligations réciproques des parties convenues dans cette convention tierce.

À défaut d'une telle convention de support avec un professionnel de l'informatique et de la gestion, le CLIENT reconnait disposer en interne de toutes les compétences ci-dessus décrites.

Le CLIENT est informé que l'assistance sur site ne fait pas partie de la MANTENANCE, et qu'il est donc de son devoir de faire appel à un professionnel de l'informatique et de la gestion pour dénouer sur site une difficulté technique dont la cause n'aurait pas pu être déterminée ou résolue par l'assistance de GESTIMUM.

PRESTATIONS DE SERVICE

Les PRESTATIONS de services suivantes sont habituellement du ressort de l'INTÉGRATEUR, qui pourra si besoin demander le support de GESTIMUM: Etude préalable de mise en œuvre, maquettage, mise au format et intégration de données, aide au démarrage, pilotage, direction de projet, installation, paramétrage, aide au démarrage, formation, intégration ou réparation de bases, création, réalisation ou adaptation d'états, de requêtes ou de déclencheurs.

Collaboration des Parties

Le CLIENT ou son INTÉGRATEUR sont conscients que la réalisation de prestations de services personnalisées nécessite une collaboration active et régulière du CLIENT et de son INTÉGRATEUR et s'y engagent.

Périmètre d'intervention

Les interventions de GESTIMUM se limitent au PROGICIEL et à son intégration. GESTIMUM ne délivre pas de prestations de stratégie, définition d'indicateurs clés, maîtrise d'œuvre, d'organisation, de définition de processus, ni de prestations liées à l'infrastructure informatique (logicielle ou matérielle).

Le CLIENT devra donc disposer de ces compétences en interne ou faire appel à un prestataire de son choix.

En toute hypothèse, GESTIMUM n'assume que des obligations de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat.

Le nombre de jours indiqués dans les devis GESTIMUM pour une tâche donnée, constituent une estimation, fonction des connaissances de GESTIMUM au jour de réalisation du devis, et en aucun cas un engagement de réalisation de tâches au forfait. En fonction de la réalité constatée chez le CLIENT en cours de prestation, ces devis sont donc susceptibles d'ajustements.

Le CLIENT s'engage à mettre à la disposition de GESTIMUM l'environnement (matériel, logiciel, humain, ...) nécessaire à la réalisation de la PRESTATION.

CLAUSES GÉNÉRALES

Absence de garantie - Limitation de responsabilité

Les PRODUITS fournis par GESTIMUM le sont « en l'état », et sans garantie d'aucune sorte. GESTIMUM n'assume que des obligations de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat. Tous les risques relatifs aux résultats et à la performance des PRODUITS sont assumés par le CLIENT et/ou son INTÉGRATEUR. La présente garantie est exclusive de toute autre garantie. GESTIMUM exclut toute autre garantie expresse ou implicite y compris, de manière non limitative, toute garantie de qualité ou d'adéquation à un besoin particulier, de conformité aux usages d'une profession, de bon fonctionnement en général, d'aptitude à une utilisation particulière, et en particulier sur un système utilisateur donné. L'utilisation des PRODUITS n'exonère pas le CLIENT de sa responsabilité vis-à-vis de ses obligations légales ou fiscales. Pour plus de précision concernant la responsabilité, se référer aux CGV.



Conditions de Licence des progiciels et d'utilisation des Services 6/6

Sauvegarde, sécurité et propriété des données

Le CLIENT reconnaît avoir été informé par GESTIMUM et/ou par son INTÉGRATEUR qu'il est prudent en terme de bonne gestion informatique, de procéder au moins une fois par vingt-quatre (24) heures, et plus si nécessaire, en fonction de la volumétrie particulière du CLIENT, à la sauvegarde des systèmes, programmes et fichiers de données, et que l'absence d'une telle sauvegarde réduit de manière significative ses chances de limiter l'impact des dommages qui pourraient résulter d'une irrégularité dans le fonctionnement de son système ou des PROGICIELS et peut réduire la portée des services de support fournis par GESTIMUM. Le CLIENT reconnaît qu'il est de sa responsabilité de mettre en œuvre une procédure pour assurer la récupération des données. fichiers ou programmes détruits, endommagés ou perdus. GESTIMUM ne saurait être tenue responsable en cas de perte de données.

Le CLIENT s'engage à ne transmettre à GESTIMUM que des copies de ses données, qui auront été préalablement sauvegardées. Ainsi GESTIMUM ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de l'altération ou de la destruction de données confiées par le CLIENT.

Confidentialité

GESTIMUM s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations confidentielles des CLIENTS et INTÉGRATEURS auxquels elle aura accès à l'occasion de l'exécution du contrat.

En particulier, GESTIMUM s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder confidentielles les bases de données confiées pour traitement par le CLIENT, et s'interdit d'en faire un quelconque usage ou de communiquer à des tiers les données transmises par le CLIENT.

GESTIMUM reconnait que les bases qui lui sont confiées demeurent propriété exclusive des CLIENTS et s'engage, après restitution au CLIENT des bases traitées, à ne pas les conserver et à les détruire.

GESTIMUM sera relevée de ses engagements vis-à-vis de toute information qui serait dans le domaine public en l'absence de toute faute incombant à GESTIMUM.

Modification

GESTIMUM se réserve le droit de modifier sans préavis les présentes CLS, dont la dernière version est disponible : http://www.gestimum.com/fr/cls.pdf. Les CLS sont validées électroniquement à chaque installation / mise-à-jour.

Nullité

Si l'une quelconque des stipulations du présent CONTRAT s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du CONTRAT ni altérer la validité de ses autres dispositions.

Renonciation

Le fait que GESTIMUM ne revendique pas l'application d'une clause du CONTRAT ne pourra être interprété comme une renonciation aux droits découlant de ladite clause.

Résiliation

En cas de manquement du CLIENT ou de l'INTÉGRATEUR à l'une de ses obligations déterminantes du présent CONTRAT, et après mise en demeure restée sans effet à l'expiration d'un délai de quinze jours, GESTIMUM pourra résilier le CONTRAT de plein droit à effet immédiat, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de tous dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre. Le CLIENT s'engage alors à cesser d'utiliser le PROGICIEL et à retourner à ses frais à GESTIMUM tous les éléments relatifs à ce PROGICIEL en sa possession.

Droit applicable et différends

Le présent CONTRAT ainsi que les actes qui en seront la conséquence sont soumis au droit français.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du CONTRAT, les Parties s'engagent en tout premier lieu à rechercher une solution amiable.

Si une telle solution ne peut aboutir, le différend sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Versailles (78, France), même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Cette clause d'élection de compétence s'applique même en cas de référé.



L'information ne vaut que si elle est partagée.

